

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le 4 mai 2015, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse
M. Éric Provencher, conseiller siège no 1
M. Douglas Beard, conseiller siège no 2
M. Simon Lauzière, conseiller siège no 3
Mme Suzanne Dandurand, conseillère siège no 5
M. Jean-François De Plaen, conseiller siège no 6

ÉTAIT ABSENT :

M. Christian Girardin, conseiller siège no 4

Tous formant quorum sous la présidence de madame Thérèse Francoeur, mairesse.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Heidi Bédard, *g.m.a.*, Directrice générale et
secrétaire-trésorière
M. Bruno Gamache, Directeur des travaux publics

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte.

112-05-2015 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR, SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 4 mai 2015 – 19 h 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 7 avril 2015
4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE
5. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 5.1. Présentation et adoption des comptes et des revenus
 - 5.2. Dépôt - Rapport des dépenses autorisées par les fonctionnaires
 - 5.3. Activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.4. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
 - 5.5. Dépôt du rapport financier 2014
 - 5.6. Demande d'arbres 2015
 - 5.7. Vente de garage (fin de semaine gratuite sans permis)
 - 5.8. Inscription formation nouveaux élus FQM « Éthique et déontologie des élus municipaux »
 - 5.9. Modification à la programmation préliminaire TECQ
 - 5.10. Contrat social en faveur des aînés du Québec
 - 5.11. Nominations par la mairesse
 - 5.12. Nomination du représentant au Réseau Biblio
 - 5.13. Panneau d'affichage numérique
 - 5.14. Semaine de la municipalité 2015
 - 5.15. Indexation des droits exigibles : célébration mariage civil ou union civile

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1. Nouveau pompier
7. TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1. Travaux emprise MTQ (Résolution annuelle)
 - 7.2. Travaux de briquetage de l'hôtel de ville
 - 7.3. Sentier 4 saisons
 - 7.4. Demande d'asphaltage chemin St-Jean
 - 7.5. Demande de creusage de fossé chemin de la Rivière
 - 7.6. Plan d'intervention — Mise en plan et arpentage
 - 7.7. Travaux Centre Eugène-Caillé
 - 7.8. Demande de creusage de fossé rue Yvon
8. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1. Rapport mensuel d'enfouissement vs recyclage
 - 8.2. Demande d'appui — Élargissement de la consigne
9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 9.1. Demande permission abri temporaire
10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1. Demande terrains de balle et de soccer
 - 10.2. Prise en charge frais déplacement et repas formation Réseau biblio
11. SUJETS DIVERS
12. RAPPORT DES ÉLUS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Heidi Bédard, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Que le point suivant soit reporté à une séance ultérieure :

7.3. Sentier 4 saisons

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

113-05-2015 3.1 PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2015

Sur proposition de M. SIMON LAUZIERE
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance du 7 avril 2015.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

114-05-2015 4.1 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey soit représentée par Mesdames Thérèse Francoeur, mairesse et Suzanne Dandurand, conseillère, à la soirée gratuite de formation et d'information sur les saines habitudes de vie et la Politique familiale municipale.

Que les frais relatifs aux déplacements soient remboursés selon la politique en vigueur.

Adoptée.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

115-05-2015 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR AVRIL 2015

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de mars 2015, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	<u>98 198,95 \$</u>
Taxes	36 646,42 \$
Protection incendie	3936,61 \$
Permis et dérogation	300,00 \$
Imposition Carrière / sablière	562,40 \$
Versement subvention MCCCCF et FCCQ	55 227,98 \$
Entente préventionniste – Saint-Lucien	1 376,45 \$
Autres revenus	149,09 \$
<u>Dépenses</u>	<u>127 702,52 \$</u>
Rémunération régulière	14 748,27 \$
Rémunération incendie	6 117,99 \$
Factures déjà payées	12 429,61 \$
Factures à payer	94 406,65 \$

Adoptée.

5.2 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires.

5.3 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR LA PÉRIODE D'AVRIL 2015

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chaque membre du conseil le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période du mois d'avril. La mairesse dépose ledit rapport à la séance.

5.4 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les élus municipaux suivants déposent au conseil municipal leur déclaration d'intérêts pécuniaires : M. Éric Provencher et Mme Suzanne Dandurand

5.5 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2014

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier pour l'année 2014 ainsi que le rapport de l'auditeur.

Un résumé du rapport de l'auditeur, préparé par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., traitant des résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 est donné par Mme Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les revenus sont de 2 077 771 \$, les dépenses sont de 2 174 284 \$ et la conciliation à des fins fiscales est de 243 150 \$ laissant ainsi un surplus de 126 637 \$.

Les états financiers consolidés se résument à : 2 078 355 \$ pour les revenus, 2 176 667 \$ pour les dépenses et 223 150 \$ pour la conciliation à des fins fiscales, laissant ainsi un surplus de 124 838 \$.»

5.6 DEMANDE D'ARBRES 2015

L'Association forestière sud du Québec a confirmé verbalement la recevabilité de la demande d'arbres 2015 de la Municipalité. Une lettre devra parvenir d'ici le 8 mai confirmant la date de cueillette ainsi que les essences qui seront remises. Les activités en lien avec la distribution d'arbres devront commencer le samedi 16 mai prochain. Mme Suzanne Dandurand, conseillère, suggère que la journée se tienne le lundi, 18 mai prochain. Des discussions auront lieu prochainement pour déterminer la date finale.

116-05-2015 5.7 VENTE DE GARAGE – FIN DE SEMAINE SANS PERMIS

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la tenue d'une vente de garage les 20 et 21 juin 2015 sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Que pour participer à la vente de garage, l'achat d'un permis ne sera pas requis.

Que la Municipalité mettra à la disposition des citoyens le stationnement du Centre Eugène-Caillé ainsi que la patinoire pour qu'ils puissent s'y installer.

Adoptée.

117-05-2015 5.8 FORMATION NOUVEAUX ÉLUS – ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les nouveaux élus, M. Éric Provencher, conseiller et Mme Suzanne Dandurand, conseillère, soient inscrits à la

formation « Le comportement éthique », en conformité avec la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale organisée par la Fédération québécoise des municipalités à Québec, au coût de 215 \$ chacun taxes en sus.

Que les frais de déplacements et de repas soient remboursés conformément à la politique en vigueur.

Adoptée.

118-05-2015 5.9 MODIFICATION À LA PROGRAMMATION PRÉLIMINAIRE TECQ

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté la résolution n° 279-12-2014 concernant l'approbation partielle de la programmation de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2015;

CONSIDÉRANT QU' un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égout doit être présenté au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT QUE la programmation des travaux doit contenir les travaux qui seront identifiés par ledit plan d'intervention;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier la programmation préliminaire afin d'y inclure le plan d'intervention, les priorités 1 à 2 et une partie des travaux de priorité 3 à 5;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey dépose auprès du MAMOT la programmation partielle modifiée relativement au Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

Adoptée.

119-05-2015 5.10 CONTRAT SOCIAL EN FAVEUR DES AÎNÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la société québécoise vieillit;

CONSIDÉRANT QUE le vieillissement de la population québécoise entraîne un important déséquilibre entre la capacité de payer de la population active par rapport aux besoins de l'ensemble de la société;

CONSIDÉRANT QUE la structure familiale actuelle ne peut généralement plus s'occuper des aînés

comme c'était possible pour les générations passées;

CONSIDÉRANT QUE nous reconnaissons notre responsabilité collective d'assurer une qualité de vie adéquate pour tous les aînés du Québec;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyé par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander au gouvernement du Québec et ses constituantes de :

1. prévoir l'impact sur la qualité de vie des aînés dans toutes ses décisions, pratiques, choix de gestion, relations et faire en sorte que ses actions favorisent le maintien d'un niveau de qualité vie adéquate pour tous les aînés, actuels et futurs;
2. respecter l'intégrité morale et physique des aînés dans toutes ses actions;
3. reconnaître notre responsabilité collective envers les aînés pour leur garantir un accès adéquat à tous les services nécessaires pour assurer leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur appartenance à la société;
4. communiquer, mobiliser, revendiquer, demander, dans la mesure de ses capacités, que l'ensemble des intervenants de la société civile mettent en œuvre les actions nécessaires à assurer une qualité de vie adéquate aux aînés.

Adoptée.

120-05-2015 5.11 NOMINATION PAR LA MAIRESSE

Mme Thérèse Francoeur, mairesse, informe les membres du conseil de la nomination de M. Éric Provencher, conseiller, sur les comités relatifs à la vie communautaire.

Mme Suzanne Dandurand, conseillère, est nommée sur le comité de l'environnement, en collaboration avec le conseiller M. Simon Lauzière, ainsi que sur le comité de la bibliothèque.

Adoptée.

121-05-2015 5.12 NOMINATION DU REPRÉSENTANT AU RÉSEAU BIBLIO

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer Mme Suzanne Dandurand, conseillère, à titre d'élue municipale représentante de la Municipalité auprès du Réseau Biblio CQLM.

Adoptée.

5.13 PANNEAU D’AFFICHAGE NUMÉRIQUE

À la suite de certaines discussions, ce point suivant est reporté le temps de prendre tous les renseignements nécessaires concernant une modification désirée par le Conseil au projet.

5.14 SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Des activités telles qu’une porte ouverte ainsi qu’une conférence de Monsieur Compost devraient être tenues lors de la semaine de la Municipalité. Les élus se consulteront afin de produire une programmation pour une journée. Un envoi postal à tous les résidents sera également fait.

122-05-2015 5.15 INDEXATION DES DROITS EXIGIBLES : CÉLÉBRATION MARIAGE CIVIL ET UNION CIVILE

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que les droits exigibles soient indexés à 268 \$ lorsque le mariage civil ou l’union civile est célébré à l’intérieur de l’Hôtel de Ville et de 357 \$ lorsque le mariage civil ou l’union civile est célébré à l’extérieur de l’Hôtel de Ville, conformément à la publication des tarifs des frais judiciaires indiqués sur le site Internet de Justice Québec.

Adoptée.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

123-05-2015 6.1 NOUVEAU POMPIER

Sur proposition de M. SIMON LAUZIERE
Appuyé par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que M. Charles Arsenault soit engagé à titre de pompier à temps partiel pour le Service incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Adoptée.

7. TRAVAUX PUBLICS

124-05-2015 7.1 TRAVAUX DANS LES EMPRISES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey se porte garante de tous les travaux qu’elle effectuera ou qu’un sous-traitant effectuera pour elle durant l’année 2015 à l’intérieur de l’emprise

des routes étant sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec.

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

Que la Municipalité nomme M. Bruno Gamache, directeur des travaux publics à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par la MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée.

125-05-2015 7.2 TRAVAUX DE BRIQUETAGE DE L'HÔTEL DE VILLE

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey octroie le contrat de travaux de briquetage sur une partie de l'hôtel de ville au coût de 4 800 \$ taxes en sus à RP Maçonnerie.

Adoptée.

7.3 SENTIER 4 SAISONS

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7.4 DEMANDE D'ASPHALTAGE – CHEMIN ST-JEAN

Puisque des travaux onéreux seront à prévoir sous peu pour le remplacement du ponceau sur le chemin des Domaines et que les sommes proviendront du fonds des carrières et sablières, le conseil décline la demande.

126-05-2015 7.5 DEMANDE DE CREUSAGE DE FOSSÉ CHEMIN DE LA RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QU' une demande de creusage de fossé dans le chemin de la Rivière est parvenue à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette même demande avait été déposée par une autre personne l'an passé;

CONSIDÉRANT QUE les travaux serviraient à l'amélioration du drainage des champs;

CONSIDÉRANT QUE selon l'analyse effectuée, les travaux ne donneraient pas de drainage supplémentaire à la route, car les fossés en place sont suffisamment creux;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey permette au demandeur d'effectuer les travaux par lui-même à ses frais.

Que les travaux devront faire l'objet d'une surveillance par le personnel de voirie de la Municipalité.

Adoptée.

127-05-2015 7.6 PLAN D'INTERVENTION — MISE EN PLAN ET ARPENTAGE

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la préparation du plan d'intervention à partir d'un relevé fourni par la Municipalité soit effectuée par la Firme Avizo Experts-Conseils au coût de 4 600 \$ taxes en sus.

Que la localisation des infrastructures du village de Saint-Félix-de-Kingsey pour la réalisation du plan d'intervention soit effectuée par la Firme Martin Paradis Arpenteurs-Géomètres au coût approximatif de 4 400 \$ taxes en sus.

Adoptée.

128-05-2015 7.7 TRAVAUX CENTRE EUGÈNE-CAILLÉ

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey retienne les services professionnels de Groupe CME pour l'expertise du Centre Eugène-Caillé relativement à la démolition de la section « bar à bonbons ».

Les honoraires professionnels en ingénierie du bâtiment sont établis comme suit :

- Rapport d'expertise avec constats et recommandations : 950 \$, taxes en sus;
- La production de plans et devis, estimation budgétaire et surveillance de travaux sont en sus.

Adoptée.

129-05-2015 7.8 DEMANDE DE CREUSAGE DE FOSSÉ RUE YVON

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte d'effectuer les travaux demandés concernant le creusage de fossé dans la rue Yvon pour un montant approximatif de 400 \$ taxes en sus.

Adoptée.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 RAPPORT ANNUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

En mars 2015, ce sont 8,51 tonnes de matières recyclables qui ont été recyclées et 33,76 tonnes de matières qui ont été à l'enfouissement.

Comparativement à mars 2014, ce sont 2,45 tonnes de matières de plus qui ont été expédiées au site d'enfouissement et 0,31 tonne en moins de matières recyclables qui ont été traitées.

130-05-2015 8.2 DEMANDE D'APPUI — ÉLARGISSEMENT DE LA CONSIGNE

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) désire expédier une lettre d'opinion en collaboration avec le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) aux médias;

CONSIDÉRANT QUE le RNCREQ désire obtenir l'appui de notre Municipalité avant de transmettre ladite lettre aux médias;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey appuie la lettre d'opinion du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ).

Adoptée.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

131-05-2015 9.1 DEMANDE DE PERMISSION — ABRI TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE le citoyen résidant au 765, rang 7 désire obtenir une permission afin de monter un abri temporaire (tempo) à l'extérieur des dates prescrites afin de pouvoir effectuer des réparations sur un véhicule à l'abri des intempéries;

CONSIDÉRANT QUE cette permission est demandée pour une durée de plus ou moins un mois;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accorde la demande concernant l'installation d'un abri tempo à l'extérieur des dates prescrites pour la propriété portant le matricule 0774 66 2136.

Que la permission soit accordée pour la période du 15 mai 2015 au 15 juin 2015.

Adoptée.

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

132-05-2015 10.1 DEMANDE TERRAINS DE BALLE ET DE SOCCER

CONSIDÉRANT QUE Loisirs Kingsey a fait parvenir à la Municipalité une demande pour que l'entretien du terrain de soccer et du terrain de balle soit effectué par les employés de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les employés de la Municipalité procèdent déjà à la tonte du terrain de soccer et le grattage du terrain de balle une fois par semaine;

CONSIDÉRANT QUE les employés ont déjà reçu une augmentation des tâches par la mesure des fosses septiques, l'entretien du presbytère et de la toilette publique, la tonte de la pelouse de la Commissions Scolaire, etc. ;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil n'autorise pas les travaux supplémentaires reliés la demande de Loisirs Kingsey.

Adoptée.

133-05-2015 10.2 PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET REPAS – FORMATION RÉSEAU BIBLIO

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité prenne en charge, selon la politique en vigueur, les frais de déplacements et de repas afin que Mme Lise Lacroix, coordonnatrice responsable de la bibliothèque, pour une formation du Réseau Biblio dispensée gratuitement à Trois-Rivières.

Adoptée.

11. SUJETS DIVERS

Aucun sujet n'a été apporté.

12. RAPPORT DES ÉLUS

La mairesse invite les membres du conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions.

134-05-2015 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée à 21 h 28

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Thérèse Francoeur, mairesse

Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire- trésorière